

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

Année 2019
Séance du 28 mai 2019

N° 20

**Objet : Maison de services au
public de Seyne les Alpes**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit du mois de mai à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de mai 2019, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : Thibaut LE CORRE

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BAUDOUX MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, LE CORRE Thibault, LEJOSNE Patrick (à partir du rapport n° 15), MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MAZAL Ambroise, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 19), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, RONDEAU Daniel, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard (pour le rapport n°1 puis du rapport n° 15 au n° 29), THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, URQUIZAR Danièle, VILLARD René, VILLARON Bruno,

Etais suppléé :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à BONNET Martine
AYMES Bernard Sylvie a donné pouvoir à THEBLEMONT Martine
BLANC Michel a donné pouvoir à VILLARON Bruno
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis
TEYSSIER Bernard a donné pouvoir à HERMITTE Francis (du rapport n°2 au rapport n° 14)
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOUX MAUREL Marie Anne
VIVOS Patrick a donné pouvoir à FIAERT Claude
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à DOMENGE Eliane
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n° 18)

Etaient excusés :

AUBERT Serge	MAGAUD Marie José
AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	PAYAN Claude
BARTOLINI Jean-Louis	PELESTOR Michel
BLOT Michel	PIERRISNARD Jacqueline
BOURJAC Jean Marie	REBOUL Childéric
DE VALCKENAERE Gilles	REINAUDO Patrick
DEORSOLA Jean Paul	ROCHAT Jacques,
FLORES Sylvain	SEVENIER Jean
ISOARD Roger	TONELLI Corinne
LEDEY Olivier	

REÇU EN PREFECTURE

le 03/06/2019

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20190526-20_28052019

Monsieur Gérard ESMIOL, rapporteur, expose ce qui suit :

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Provence Alpes Agglomération a la compétence « maison de services au public ».

La maison de services au public du territoire de Seyne les Alpes représente un guichet d'accueil polyvalent chargé d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics. Elle permet le maintien d'un service de proximité auprès de la population.

Comme chaque année, je vous propose d'approuver le budget prévisionnel tel que joint en annexe et d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à solliciter les subventions auprès de l'Etat (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire et fonds inter-opérateurs) et du Département des Alpes de Haute Provence.

BUDGET PREVISIONNEL MSAP SEYNE 2019							
FONCTIONNEMENT			MONTANTS	RECETTES		MONTANTS	%
LOCATION/ENTRETIEN COPIEUR			1800	SUBVENTIONS			
INTERNET/TELEPHONE FREE			500				
NOODO ABONNEMENT			130	ETAT FNADT		10 375	25
EDF/CHAUFFAGE			3000				
ASSURANCE			50	FONDS INTER OPERATEURS (Etat)		10 375	25
PUBLICITE/PUBLICATION			0				
FRAIS RECEPTION			0	DEPARTEMENT DES AHP		3400	9
EMPRUNT BATIMENT			5000				
ENTRETIEN DES LOCAUX			3650				
				AUTO FINANCEMENT			
ACHATS				REGIE		500	1
FOURNITURES CONSUMMABLES			300	PAA		16 549	40
ADHESION ASSOCIATIONS			100				
ACHAT TABLEAU FEUTRE			300				
ACHAT NOUVEL ORDINATEUR AGENT			1500				
INTERVENTION PRO ATELIERS INFORMATIQUES			700				
SERVICES EXTERIEURS							
ENTRETIEN PARC INFORMATIQUE			400				
VERITAS (ENTRETIEN INCENDIE)			144				
LOCATION FONTAINE A EAU			251				
TRANSPORT SCAL FORUM EMPLOI			120				
CHARGES DE PERSONNEL							
SALAIRE PERMANENT			14500				
CHARGES SOCIALES			6500				

AUTRES CHARGES DE PERSONNEL						
MEDECINE DU TRAVAIL		54				
REEMPLACEMENT PERMANENT		700				
FRAIS DE DEPLACEMENT		800				
TICKETS RESTAURANT		700				
TOTAL		41 199,00	TOTAL			41 199,00

Il vous est demandé :

- ✓ d'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- ✓ de solliciter les subventions auprès de l'Etat (FIO et FNADT) et du Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence,
- ✓ d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document lié à ces demandes de financement.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 03/06/2019

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20190526-20_28052019